DGS/MB

Ville de Montereau-Fault-Yonne

Compte-rendu sommaire de la séance du Conseil Municipal
du 28 septembre 2026

Présent(e)s : M. CHERON, Maire, M. REGUIG, Mme MAIROT, M. ASFAUX, Mme CORNEILLAN, M. BELEK, Mme EL ABIDI, M. ESPARRAGA, Mme SARICA AYGAN, M. DURAND-BANCEL Adjoints au Maire, M. BOURDY, M. CELIK, M. DERVILLEZ, Mme DOURET, M. GRABSI, M. LEMOINE, M. MALONGA, M. MEBARKI, Mme MEUNIER, Mme RICHARD, Mme SONI MAZOUZI, Mme YANGO LONGUET, M. BAROUKH, Mme BILLÉ, Mme DESANTE, M. DEYDIER, M. VATONNE, Mme DJILALI, Conseillers Municipaux.

Absentes représentées : Mme BENADDA-SAHRIDJ représentée par M. REGUIG, Mme CAMACHO représentée par M. DERVILLEZ, Mme GONÇALVES représentée par Mme SARICA AYGAN, Mme LEROY représentée par M. ASFAUX, Mme DOIGNON représentée par Mme BILLÉ.

Absent(e)s : Mme SAINTE ROSE, M. VILLEMIN.

Secrétaire de séance : Mme DOURET.

φφφφφφφφφφφ

Monsieur le Maire procède à l'appel des Conseillers et, le quorum étant atteint, déclare la séance ouverte à 19 h 00 en salle du Conseil.

Ensuite, Monsieur le Maire fait part de divers remerciements, de plusieurs hommages et de la signature de plusieurs contrats dans le cadre de la délégation de pouvoirs qui lui a été accordée et des décisions de non préemption.

ଌଌଌ

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité (1 abstention : Mme DESANTE)

➢ Le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 22 juin 2026

ଌଌଌ

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité (1 abstention : Mme DJILALI)

➢ **D'EFFECTUER** sur le budget principal Ville de Montereau les transferts et ouvertures de crédits conformément à la Décision Modificative N° 1 présentée lors de la séance

ଌଌଌ

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité (1 abstention : Mme DJILALI)

➢ **D'EFFECTUER** sur le Budget annexe du Centre Municipal de Santé les transferts et ouvertures de crédits conformément à la Décision Modificative N° 1 présentée lors de la séance

ଌଌଌ

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité

➢ **DE SOLLICITER** auprès de l'Etat des subventions dans le cadre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL) et du Fonds Vert 2026

➢ **D'AUTORISER** le Maire ou son représentant à signer tout document y afférent.

.../...

ꕥꕥꕥ

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité

➢ **DE CONSTATER** les créances éteintes sur le budget principal Ville de Montereau, pour la somme totale de 1 561.95 €.

ꕥꕥꕥ

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité

➢ **D'INSTITUER** la Taxe sur la Vacance des Locaux d'Habitation (TVLH) sur l'ensemble du territoire communal à compter du 1er janvier 2027.

➢ **D'APPLIQUER** cette taxe aux logements habitables, non meublés et vacants depuis plus de deux années consécutives au 1er janvier de l'année d'imposition.

➢ **DE PRENDRE ACTE** que les modalités d'assujettissement, d'exonération et d'appréciation de la vacance sont celles prévues par les articles 1407 bis et 232 du Code général des impôts

ꕥꕥꕥ

Le Conseil Municipal décide à la majorité (1 contre : Mme DJILALI, 1 abstention : Mme DESANTE)

➢ **D'ABROGER** la délibération D_141_2024 convention locale d'utilisation de l'abattement de la Taxe Foncière sur la propriété bâtie 2025 – 2030, ses annexes et tout acte y afférant.

ꕥꕥꕥ

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité

➢ **DE PRENDRE** acte de la communication du rapport d'activité 2025 de la Communauté de Communes du Pays de Montereau

ꕥꕥꕥ

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité

➢ **D'APPROUVER** la convention de partenariat et de coopération pour l'animation économique du territoire entre la Communauté de Communes du Pays de Montereau, la ville de Montereau-fault-Yonne et le « Club 18.14 »

➢ **D'AUTORISER** le Maire ou son représentant à signer tout document y afférent.

ꕥꕥꕥ

Le Conseil Municipal décide à la majorité (6 contre : M. BAROUKH – Mme BILLÉ – Mme DESANTE – M. DEYDIER – Mme DOIGNON représentée par Mme BILLÉ – M. VATONNE)

➢ **D'APPROUVER** la transformation, à compter du 1er octobre 2026, de trois emplois non permanents en postes permanent.

➢ **D'APPROUVER** la transformation, à compter du 1er octobre 2026, de 47 emplois non permanents en postes permanents afin de pérenniser des agents selon les conditions statutaires.

➢ **D'APPROUVER** la transformation, à compter du 1er octobre 2026, de deux emplois permanents

.../...

➢ **D'APPROUVER** la transformation, à compter du 1er octobre 2026, d'un poste permanent à temps non complet, pour tenir compte des besoins du conservatoire

➢ **D'APPROUVER** la mise à jour du tableau des effectifs permanents à compter du 1er octobre 2026 tel que présenté lors de la séance

➢ **D'INSCRIRE** les crédits nécessaires au budget de la Commune

ꕥ

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité (1 abstention : Mme DJILALI)

➢ **D'APPROUVER** le renouvellement de 8 postes en vacation du 1er octobre 2026 au 30 juin 2027 pour intervenir dans le cadre de l'Université pour Tous et durant la période scolaire

➢ **DE FIXER** la rémunération de chaque vacation sur la base d'un taux horaire d'un montant brut de 27.00 € et après service fait.

➢ **D'INSCRIRE** les crédits nécessaires au budget de la Commune.

ꕥ

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité (1 abstention : Mme DJILALI)

➢ **DE RENOUVELER** 9 vacataires qui interviennent dans le cadre des Classes à Thèmes, du 1er octobre 2026 au 30 juin 2027 et durant la période scolaire

➢ **D'APPROUVER** le recrutement de 2 vacataires du 1er octobre 2026 au 30 juin 2027 pour effectuer les missions suivantes dans le cadre des Classes à Thèmes et durant la période scolaire

➢ **DE FIXER** la rémunération de chaque vacation sur la base d'un taux horaire d'un montant brut de 27.00 € et après service fait.

➢ **D'INSCRIRE** les crédits nécessaires au budget de la Commune

ꕥ

Le Conseil Municipal décide à la majorité (6 contre : M. BAROUKH – Mme BILLÉ – Mme DESANTE – M. DEYDIER – Mme DOIGNON représentée par Mme BILLÉ – M. VATONNE)

➢ **DE PRENDRE ACTE** de la mise à disposition, auprès de la Société Publique Locale « Montereau, Porte de Paris », d'un agent de la Ville en CDI à temps complet afin d'exercer les fonctions de Directeur à compter du 1er octobre 2026

ꕥ

Le Conseil Municipal décide à la majorité (7 contre : M. BAROUKH – Mme BILLÉ – Mme DESANTE – M. DEYDIER – Mme DOIGNON représentée par Mme BILLÉ – M. VATONNE – Mme DJILALI)

➢ **DE CONFIRMER** le maintien de la désaffiliation de la ville de Montereau-fault-Yonne du Centre de Gestion de Seine-et-Marne

ꕥ .../...

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité (1 abstention : Mme DJILALI)

➢ **D'APPROUVER** le projet de l'avenant n°2 au marché public relatif à la réalisation de travaux d'aménagement des espaces publics dans le cadre du NPRU sur le secteur Beaumarchais de la ville de Montereau-Fault-Yonne – Lot 1 Voirie et réseaux publics ;

➢ **D'AUTORISER** Monsieur le Maire ou son délégataire à signer cet avenant.

Les crédits nécessaires sont prévus au budget communal.

ꕥꕥꕥ

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité (1 abstention : Mme DJILALI)

➢ **D'APPROUVER** le projet de l'avenant n°1 au marché public relatif à la réalisation de travaux d'aménagement des espaces publics dans le cadre du NPRU sur le secteur Beaumarchais de la ville de Montereau- Fault-Yonne – Lot 2 Eclairage et électricité ;

➢ **D'AUTORISER** Monsieur le Maire ou son délégataire à signer cet avenant.

Les crédits nécessaires sont prévus au budget communal.

ꕥꕥꕥ

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité (1 abstention : Mme DJILALI)

➢ **D'APPROUVER** le projet de l'avenant n°2 au marché public relatif à la réalisation de travaux d'aménagement des espaces publics dans le cadre du NPRU sur le secteur Beaumarchais de la ville de Montereau- Fault-Yonne – Lot 3 Plantations ;

➢ **D'AUTORISER** Monsieur le Maire ou son délégataire à signer cet avenant.

Les crédits nécessaires sont prévus au budget communal.

ꕥꕥꕥ

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité (1 abstention : Mme DJILALI)

➢ **DE PRENDRE ACTE** de la transmission du rapport annuel du délégataire relatif à la délégation de service public pour la production et la distribution d'énergie calorifique sur le territoire de la Ville, tel que présenté lors de la séance

ꕥꕥꕥ

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité (1 abstention : Mme DJILALI)

➢ **DE PRENDRE ACTE** de la transmission du rapport annuel du délégataire relatif à la délégation de service public pour l'exploitation des marchés forains de la Ville, tel que présenté lors de la séance

ꕥꕥꕥ

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité (1 abstention : Mme DJILALI)

➢ **DE PRENDRE ACTE** de la transmission du rapport annuel du délégataire relatif au contrat de concession de service pour l'exploitation de mobilier urbain, de supports digitaux de l'information et d'affichage publicitaire de la ville de Montereau-Fault-Yonne, tel que présenté lors de la séance

.../...

ꕥꕥꕥ

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité (1 abstention : Mme DJILALI)

➢ **DE PRENDRE ACTE** de la transmission du rapport annuel du délégataire relatif à la convention de délégation de gestion de la Maison du Terroir à la SPL « Montereau, Porte de Paris », tel que présenté lors de la séance

ꕥꕥꕥ

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité (1 abstention : Mme DJILALI)

➢ **DE PRENDRE ACTE** de la transmission du rapport annuel du délégataire relatif à la délégation de service public pour la gestion du théâtre « Le Majestic » de la ville de Montereau-Fault-Yonne, tel que présenté lors de la séance

ꕥꕥꕥ

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité

➢ **D'AUTORISER** le Maire ou son représentant à signer la convention globale de maîtrise d'ouvrage déléguée pour la fourniture et la pose de stationnement cyclable sur la commune de Montereau-Fault-Yonne ;

➢ **DE VERSER** à la Communauté de Communes du Pays de Montereau la somme refacturée pour l'ajout de platines sur les arceaux vélos où figurent le logo de la Commune de Montereau-Fault-Yonne (2 923,20 € HT).

ꕥꕥꕥ

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité (1 abstention : Mme DJILALI)

➢ **DE MODIFIER** la délibération n° D_162_2024 du 2 décembre 2024 : désaffectation de leur usage public et cession de 2 emprises foncières à Confluence Habitat place Beaumarchais à Montereau-Fault-Yonne

ꕥꕥꕥ

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité

➢ **D'AUTORISER** la cession au profit de la CCPM de deux emprises foncières totalisant environ 587 m² (sous réserve du document d'arpentage) appartenant à la ville de Montereau et détachées des parcelles cadastrales AL 794 et 619.

➢ **DE PRÉCISER** que le montant de la transaction est fixé à l'euro symbolique compte-tenu de l'engagement de la CCPM à porter les travaux d'aménagement de l'itinéraire cyclable, montant majoré des frais de notaire et de géomètre à la charge de l'acquéreur.

➢ **DE CONFIER** cette affaire à l'étude de Maîtres ROCH et ROLLAT-ROCH, notaires à Montereau.

➢ **D'AUTORISER** Monsieur le Maire ou son délégataire à signer tous actes et documents aux effets ci-dessous

ꕥꕥꕥ

.../...

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité (1 abstention : Mme DJILALI)

➢ **DE DÉLIVRER** un avis **FAVORABLE** dans le cadre de la consultation du public relative au dossier présenté par la Sarl VIRTUO MONTEREAU pour la construction et l'exploitation d'une plateforme logistique multimodale à Montereau.

➢ **D'AUTORISER** Monsieur le Maire ou son délégataire à signer tous actes et documents aux effets ci-dessous.

ꕥ

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité

➢ **DE CHANGER** la dénomination du « square Beaumarchais » en « **place Beaumarchais** » et de supprimer la dénomination « **place Jean Sans Peur** ».

➢ **DE SUPPRIMER** la dénomination « **place du Général DELORT** »

➢ **DE PROCÉDER** à la dénomination de la voirie nouvelle créée au nord de la place Beaumarchais : rue de **SOUASSI**

➢ **DE PROLONGER** la rue Honoré de Balzac jusqu'à la rue Racine et la rue racine vers l'ouest jusqu'au croisement avec l'avenue Molière et le boulevard Diderot.

➢ **DE MATÉRIALISER** ces dénominations sur les documents graphiques et la liste des biens de la commune.

➢ **D'AUTORISER** Monsieur le Maire ou son délégataire à signer tous actes et documents aux effets ci-dessus.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 h 32

Le Maire,

MAIRIE DE MONTEREAU * (Seine-et-Marne)

James CHERON